Le nombre de demandeurs d'emploi en forte hausse en 2020

Du fait des comportements de recherche d'emploi perturbés par les confinements, le taux de chômage est en recul de 0,2 point sur un an fin 2020. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) augmente fortement, en particulier en Ille-et-Vilaine. La demande d'emploi totale (catégories A, B et C) augmente de près de 10 000 personnes en 2020. La demande d'emploi de longue durée est en forte hausse, la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an fin 2020. Le nombre de contrats aidés est de nouveau orienté à la baisse, tandis que davantage de jeunes sont accompagnés par des mesures spécifiques.

Le taux de chômage le plus bas des régions françaises

En Bretagne, le taux de chômage s'élève à 6,5 % fin 2020 ▶ figure 1. En 2020, il baisse de nouveau (- 0,2 point après - 0,5 entre fin 2018 et fin 2019) et demeure le plus faible taux des régions françaises. Au niveau national, il s'établit à 8,1 % de la population active et recule de 0,1 point sur un an. Cette baisse du taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche d'emploi pendant les périodes de confinement et ne traduit donc pas une amélioration du marché du travail ► avertissement.

L'Ille-et-Vilaine connaît toujours la situation la plus favorable avec un taux de chômage de 6,3 % ▶ figure 2. Il s'établit à 6,7 % dans le Finistère et le Morbihan et 6,8 % dans les Côtes-d'Armor.

Fin 2020, parmi les vingt zones d'emploi bretonnes, les plus épargnées par le chômage sont celles de Vitré (4,5 %) et Lamballe-Armor (5,0 %). À l'opposé, le taux de chômage est nettement plus élevé au sein des zones d'emploi de Guingamp (7,7 %) et Carhaix-Plouguer (7,5 %).

Une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité

En Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) a augmenté de 7,6 % entre les 4es trimestres 2019 et 2020. Il s'établit en moyenne au 4e trimestre 2020 à 149 570 personnes, soit 10 620 inscrits de plus en un an ▶ figure 3. Après quatre années consécutives de baisse, cette hausse ramène le nombre de demandeurs d'emploi à son niveau de fin 2016. L'année 2020 est marquée par des variations trimestrielles inédites : + 29,8 % puis – 15,9 % aux 2^e et 3^e trimestres. L'augmentation annuelle est encore plus importante en France (+ 7,5 %). L'Ille-et-Vilaine est le département breton le plus affecté par la détérioration du marché de l'emploi (+ 11,6 %). Les Côtes-d'Armor (+ 6,2 %), le Finistère (+ 6,1 %) et surtout le Morbihan

(+ 5,4 %) enregistrent des hausses inférieures à la moyenne régionale.

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) est en léger recul (– 1,0 %, soit 1 140 inscrits de moins en un an). Cette baisse concerne exclusivement les demandeurs d'emploi de catégorie B (activité réduite courte, moins de 78 heures dans le mois), avec 1 220 demandeurs d'emploi de moins, soit un recul de 3,3 %.

La demande d'emploi globale augmente plus en Ille-et-Vilaine

Au total, le nombre d'inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) progresse de 3,7 % pour s'établir à 268 280 personnes au 4e trimestre 2020, soit de 9 490 personnes de plus en un an. Comme pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est en Ille-et-Vilaine que la hausse est la plus marquée (+ 5,7 %). L'évolution dans les trois autres départements est en effet plus faible, de + 2,6 % dans les Côtes-d'Armor à + 2,8 % dans le Finistère et le Morbihan. Au niveau national, l'accroissement de la demande d'emploi des catégories A, B et C est un peu plus sensible (+ 4,5 %).

Les hommes de moins de 25 ans sont les plus touchés

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) s'accroît quel que soit leur sexe ou leur catégorie d'âge. Les hommes pâtissent un peu plus que les femmes de cette tendance (+ 8,9 % contre + 6,4 %). C'est particulièrement le cas parmi les personnes de moins de 25 ans (+ 11,7 % pour les jeunes hommes contre + 5,5 % pour les jeunes femmes) mais aussi pour les personnes de 25 à 49 ans (+ 9,2 % et + 6,2 %). La hausse est un peu plus modérée pour les plus de 50 ans (+ 6,9 %).

La demande d'emploi globale (catégories A, B, C) augmente deux fois plus pour les hommes (+ 5,0 %) que pour les femmes (+ 2,5 %). Cet écart est particulièrement marqué pour les personnes de moins de 25 ans (+ 10,1 % pour les jeunes hommes, + 1,6 % pour les jeunes femmes). En revanche, pour les

personnes de 50 ans et plus, la hausse s'établit autour de 4 % pour les femmes comme pour les hommes.

La demande d'emploi de longue durée au plus haut

Le nombre de **demandeurs d'emploi de longue durée** progresse plus fortement que la demande d'emploi globale (+ 7,9 % pour ceux inscrits depuis plus d'un an). De ce fait, leur part dans le total des demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C atteint un niveau historique à 49,2 %, en hausse 1,9 point. Cette augmentation concerne également les **demandeurs d'emploi de très longue durée** (2 ans ou plus), dont le nombre augmente de 6,1 % en 2020.

Baisse des contrats aidés

Généralement ciblés sur les publics en difficulté sur le marché du travail, les outils de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. En 2018, l'approche des politiques d'inclusion avait été renouvelée avec notamment la transformation des contrats aidés en parcours emploi compétences (PEC). Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion (CUI), PEC ou contrat dans une structure d'insertion par l'activité économique) s'établit à 7 325 fin 2020. Il diminue fortement en un an (- 895 personnes, soit - 10,9 %). En 2020, 2 140 PEC ou CUI ont été prescrits en Bretagne contre 2 870 en 2019 ► figure 4. Cette baisse traduit le ralentissement des recrutements lié à la crise sanitaire. Au dernier trimestre 2020, la mise en œuvre du plan « #1 jeune 1 solution » dans le cadre du plan de relance s'est traduite par l'apparition d'un PEC « jeunes » (caractérisé par un niveau de prise en charge par l'État de 65 %, plus élevé que pour les PEC classiques) et la réintroduction des CUI-CIE (contrat initiative emploi) pour les employeurs du secteur marchand.

L'insertion par l'activité économique (IAE) regroupe des associations et des entreprises qui s'engagent à accueillir et embaucher, pour une durée limitée, des personnes très éloignées de l'emploi en raison de difficultés personnelles et

professionnelles. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer une mise en situation de travail, doublée d'un accompagnement social et professionnel personnalisé. En 2020, l'IAE mobilise en Bretagne 166 structures conventionnées par l'État qui reçoivent à ce titre des aides financières. Le nombre de recrutements dans ce cadre s'établit à 10 790 en 2020, en baisse de 7,2 % par rapport à 2019. Fin décembre 2020, 5 260 personnes sont salariées dans les structures de l'IAE, soit une baisse de 2 % sur un an, qui traduit le ralentissement des recrutements lié à la crise sanitaire, en dépit des mesures de soutien de droit commun (activité partielle) et de la mise en œuvre d'un dispositif spécifique, le fonds de développement de l'insertion.

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) répond à un objectif de lisibilité et de simplification en mettant fin à l'empilement des dispositifs. La mise en œuvre du PACEA permet ainsi aux missions locales de centrer leur action sur la construction des parcours des jeunes selon leurs

besoins. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En 2020, en Bretagne, malgré les contraintes de fonctionnement des missions locales liées à la crise sanitaire. 12 570 PACEA ont été contractés, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à

La Garantie jeunes, un accompagnement intensif et collectif d'une durée de douze mois, constitue une modalité spécifique du PACEA. La Garantie jeunes est mise en œuvre par les missions locales. Elle peut comporter des périodes de formation, des mises en situation en milieu professionnel, un accompagnement social et professionnel. Elle comprend des objectifs et une évaluation. La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Les contraintes de fonctionnement des missions locales liées à la crise sanitaire ont freiné les entrées en Garantie jeunes

en 2020, du fait des modalités d'accompagnement collectif; 2 710 premières entrées en Garantie jeunes ont été comptabilisées en Bretagne, soit une baisse de 11,7 % par rapport à 2019. Ce recul a cependant été compensé par les reconductions de contrats. Au total. 3 230 entrées sont enregistrées en 2020, soit une hausse de 1,8 %.

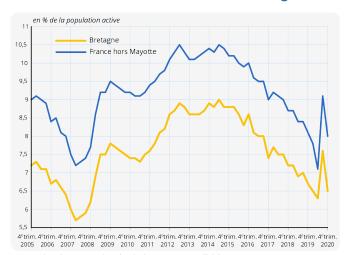
Auteurs:

Nicolas Dérozières, Stéphane Moro (Dreets), Agnès Palaric (Insee)

Avertissement

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

▶ 1. Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes: données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

▶ 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeu	rs d'emploi au	Évolution 2020/2019 1			
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	125 110	76 580	46,6	51,2	5,0	8,9
Femmes	143 170	72 980	53,4	48,8	2,5	6,4
Moins de 25 ans	37 070	21 800	13,8	14,6	5,7	8,8
De 25 à 49 ans	162 520	87 300	60,6	58,4	3,0	7,7
50 ans ou plus	68 690	40 460	25,6	27,1	4,0	6,9
Inscrits depuis un an ou plus	131 940	nd	49,2	nd	7,9	nd
dont inscrits depuis plus de 2 ans	75 170	nd	28,0	nd	6,1	nd
Bretagne	268 280	149 570	100,0	100,0	3,7	7,6
France entière	6 008 400	3 815 200	100,0	100,0	4,5	7,5

nd : données non disponibles.

évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2020. Note: données CVS-CIO

Avertissement: le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

▶ 2. Taux de chômage

en % de la nonulation active

					cir /o a c	ch had ta population active		
	2019 T4	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4 (p)	Évolution 2020 T4 / 2019 T4 (en points de %)		
Côtes-d'Armor	7,0	6,8	6,5	7,9	6,8	-0,2		
Finistère	6,9	6,7	6,4	7,7	6,7	-0,2		
Ille-et-Vilaine	6,2	6,1	5,9	7,3	6,3	0,1		
Morbihan	6,9	6,7	6,5	7,8	6,7	-0,2		
Bretagne	6,7	6,5	6,3	7,6	6,5	-0,2		
France hors Mayotte	8,1	7,8	7,1	9,1	8,0	-0,1		

p : données provisoires. Note: données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

▶ 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes -**Bretagne**

	2019	2020	Évolution 2020/2019 (en %)
Aides à l'emploi	42 373	nd	///
- Contrats aidés	14 504	12 931	-10,8
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 868	2 031	-29,2
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	ns	113	///
Insertion par l'activité économique (IAE) 1	11 627	10 787	-7,2
- Contrats en alternance	27 869	nd	///
Apprentissage	17 323	nd	///
Contrat de professionnalisation	10 546	5 448	-48,3
Accompagnement des jeunes	12 068	12 571	4,2
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	12 068	12 571	4,2
dont Garantie jeunes	3 168	<i>3 225</i>	1,8
Emplois francs	nd	388	///

¹ : année glissante de décembre N-1 à novembre N. nd : non disponible.

ns : non significatif.
/// : absence due à la nature des choses.

Notes:

⁻ les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

en raison d'un transfert de la gestion des contrats et d'un changement de système d'information, les données 2020 de l'apprentissage ne sont pas encore disponibles.
 Source: Dares, extraction du 26/03/2021.